Obernai

Entreprendre tous ensemble

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE D'OBERNAI

DECEMBRE 2009

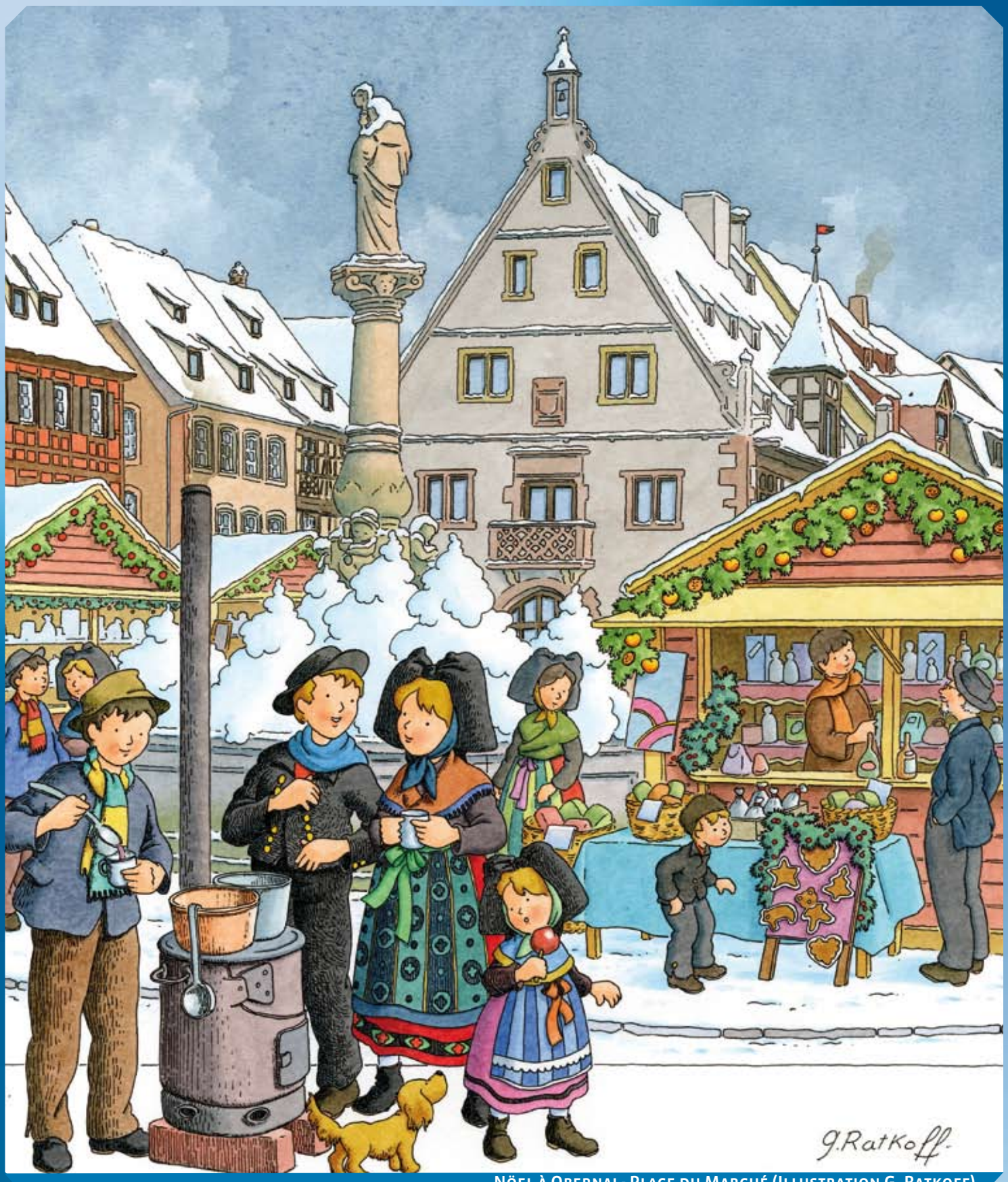

NÖEL À OBERNAI - PLACE DU MARCHÉ (ILLUSTRATION G. RATKOFF)

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 28 septembre 2009

- Rapport annuel d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile pour l'exercice 2008 et rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau, de l'assainissement et de déchets. Prend acte sans observations.

- Rapport annuel d'activité du SIVOM du Bassin de l'Ehn pour l'exercice 2008 et rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement intercommunal. Prend acte sans observations.

- Rapport annuel d'activité pour l'exercice 2008 de la Société d'Economie Mixte Locale OBERNAI HABITAT. Prend acte sans observations.

- Demande de renouvellement du classement de l'Office de Tourisme d'Obernai en catégorie 3 étoiles. Voté à l'unanimité.

- Acquisition de deux terrains situés au lieu-dit « Pferchel » dans l'emprise de l'emplacement réservé n° 38 inscrit au plan local d'urbanisme. Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).

- Acquisition de terrains situés rue Poincaré et au lieu-dit « Haiwillergarten ». Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).

- Acquisition d'une emprise partielle de terrain prélevée sur la propriété sise 3 rue de la Paix à Obernai. Voté par 25 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).

- Réalisation de la desserte de la zone d'urbanisation future depuis la rue de Bernardswiller – Acquisition foncière auprès de la SCI La Colline. Voté par 25 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).

- Réalisation du Nouvel Hôpital Civil à Obernai – Acquisition d'une parcelle supplémentaire. Voté par 25 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).

- Réalisation du Nouvel Hôpital Civil à Obernai – Versement des indemnités pour arbres fruitiers à certains propriétaires. Voté par 25 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).

- Opération d'aménagement du Parc des Roselières – Commercialisation de la 1ère tranche – Attribution des lots d'habitat individuel – Vente de gré à gré de deux lots vacants. Voté par 32 voix pour. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).

- Exonération de la Taxe Professionnelle des librairies indépendantes de référence. Voté à l'unanimité.

- Cession de deux anciennes balayeuses désaffectées. Voté à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à la délégation locale de la Croix Rouge pour l'acquisition d'un véhicule et divers équipements. Voté à l'unanimité.

Conseil Municipal du 16 novembre 2009

- Renouvellement du contrat d'assurance des risques statutaires des personnels de la Ville d'Obernai – Adhésion au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion du Bas-Rhin. Voté à l'unanimité.

- Renouvellement de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports urbains de la Ville d'Obernai : - Désignation du délégataire et approbation du contrat de délégation, -Décisions connexes à la mise en oeuvre des nouvelles offres de services. Voté par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.

- Acquisition de terrains auprès de la SAFER Alsace aux lieux-dits « Im Tal » et « Im Pflanzen » dans le cadre de la constitution de réserves foncières. Voté par 25 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic. Maître Martial Feurer n'a pas participé au vote (art. L 2541-17 du CGCT).

- Motion relative à la suppression de la Taxe Professionnelle. Voté à l'unanimité.

Info' pandémie grippale
Site interministériel traitant des menaces pandémiques grippales
0 825 302 302
INFO GRIPPE*

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.obernai.fr

Sommaire

Extraits des délibérations du Conseil Municipal
Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps forts
Pages 4 et 5

Travaux
- ***Périscolaire Europe***
- ***Piscine intercommunale***
- ***Une nouvelle balayeuse***
- ***Le pavage, Place du Marché***
- ***Piste cyclable, Obernai-Bischoffsheim***

Pages 6 à 8

Economie
Page 9

Dossier : l'Hôpital d'Obernai
Pages 10 - 11

Transport : Pass'O
Pages 12 à 14

Vie associative/sport
- ***Les bénévoles de l'Association des amis des pensionnaires des Berges de l'Ehn***

Page 15

Patrimoine
La Halle Gruber
Page 16

Sport - Culture
Page 17

Bloc notes
- ***Les naissances***
- ***L'agenda 2010***
- ***Inscription dans les écoles***
- ***Inscription sur les listes électorales***
- ***Recensement de la population***

Pages 18 - 19

Des idées de cadeaux pour Noël
Page 20

L'Alsace en route pour la télé numérique
Page 21

Infos municipales / Tribune
Page 22

Rêvez Noël à Obernai
Pages 23 -24

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205 67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer

Rédaction : Maud Audinat - Tamina Hobeïka

Crédits photos : Ville d'Obernai - Dominique Tomasini- CAO Basket - Photos ©AIRDIASOL-Rothan - Adolphe Braun

Conception et mise en page : Service Communication - Ville d'Obernai

Impression : Gyss Imprimeur. Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou passage d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai – Service Communication – BP 205 67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95
E-mail : com@obernai.fr
Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Mars-Avril 2010

Chers habitants d'Obernai,

Tous les dirigeants de la planète réunis à Copenhague ont affirmé leur volonté commune de mettre en œuvre des politiques qui concourent à limiter les émissions de gaz à effets de serre. Quel que soit l'état d'avancement des connaissances scientifiques en la matière, il est nécessaire et opportun de diminuer la pollution due aux activités de l'homme, d'utiliser plus intelligemment les matières premières, d'arrêter les déforestations massives, de mettre en œuvre des systèmes de transport moins polluants et de diminuer les consommations énergétiques de l'habitat. L'homme ne dictera jamais sa loi à la nature... raison de plus pour respecter notre terre afin de transmettre aux générations futures un environnement, le plus préservé possible.

Nous n'avons pas attendu toutes ces recommandations pour mettre en place, depuis 8 ans, des actions et des politiques qui permettent de préserver l'environnement sur notre territoire.

- L'aménagement du Parc des Roselières garantit la rétention des eaux pluviales à hauteur de 4000 m³. Ces eaux pluviales sont filtrées pour être partiellement dépolluées avant de se jeter dans l'Ehn.
- Le gymnase Bugeaud, depuis qu'il a été entièrement refait, consomme 60 % d'énergie en moins.
- Le centre périscolaire Europe, en cours de construction, sera extrêmement performant en consommation d'énergies, il consommera moins de 50 KWh/m²/an (Classe A).
- Le Pass'O véhicule 70 000 usagers par an. Cela représente des milliers de véhicules individuels non utilisés, qui pollueraient 10 fois plus.
- L'itinéraire cyclable Obernai-Bischoffsheim a été réalisé récemment, avec un nouvel enrobé utilisant un liant végétal, émettant ainsi 40 % de gaz à effets de serre en moins.
- Les agents du centre technique utilisent 3 fois moins de produits phytosanitaires aujourd'hui, pour l'entretien des espaces verts et des parcs publics.
- Les nouvelles ampoules mises en place au fur et à mesure dans le domaine de l'éclairage public, sont 4 à 5 fois plus performantes.

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a mis en place des actions simples, s'inscrivant totalement dans la préservation de l'environnement.

- Le renouvellement des réseaux d'eau permet aujourd'hui une perte quasi nulle d'eau.
- Notre tri sélectif des ordures ménagères entraîne un recyclage de matériaux parmi les plus performants de France.
- Près de 500 particuliers de notre territoire se sont équipés d'un collecteur d'eaux pluviales et de dispositifs de compostage des déchets verts, grâce à l'initiative des élus.
- Progressivement, nous introduisons des composants d'alimentation bio pour les repas des enfants dans nos centres périscolaires.
- La coopération avec les agriculteurs dans notre plaine, a vu la mise en place de CIPAN (Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates) pour piéger les nitrates, afin de préserver la nappe phréatique.
- La distribution à tous les ménages de sacs en raphia il y a 6 ans, a permis de diminuer considérablement l'usage de sacs en plastique.

Toutes ces actions sont le résultat d'une volonté partagée et je tiens à vous remercier pour votre concours et votre participation active. Nous continuerons à réaliser des efforts dans ces domaines, pour préserver au mieux l'environnement des Terres de Sainte Odile et la qualité de vie de tous les habitants.

Une fois de plus, Obernai s'est parée de ses plus beaux habits de Noël pour la période de l'Avent. Nous souhaitons que cette période soit un temps de réflexion pour chacun et que la solidarité puisse fortement s'exprimer, tout particulièrement envers les personnes seules, celles qui souffrent et celles qui subissent malheureusement les conséquences des tensions économiques. Les très nombreuses manifestations organisées à Obernai sont autant d'évènements qui égaient les enfants, réjouissent les adultes et nous permettent d'espérer ensemble un avenir meilleur.

Joyeuses Fêtes
Bonne et Heureuse Année 2010

Bien cordialement,

Bernard FISCHER
Maire d'Obernai
Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918 - Monuments aux Morts

Elections de Conseillers Municipaux Enfants
Valérie GEIGER

Conférence Territoriale animée par Guy-Dominique KENNEL, en présence des élus du périmètre de la Maison du Conseil Général de Sélestat

Rencontre avec les élèves de 6ème du Collège Europ

Rencontre avec un écrivain : Anne-Marie WIMMER

Inauguration du Collège Freppel

Rencontre avec le Professeur Bernard VOGLER et Christine MULLER sur le thème «Obernai au temps de la Décapole»

: présentation d'Obernai et de ses enjeux par

e (gauche) et Freppel (droite)

Réunion des membres de la Commission Sécurité

Remise de chèques à deux associations suite aux dons recueillis lors de l'exposition de M. RUCH

Cérémonie de remise des médailles et d'accueil des nouveaux agents de la Ville

Allain BOUGRAIN-DUBOURG sur le stand de la Ville d'Obernai lors du salon BiObernai 2009

Périscolaire Europe : *un Bâtiment Basse Consommation d'énergie*

Dans le cadre de la construction du Centre Périscolaire Europe, la Ville d'Obernai construit un "Bâtiment Basse Consommation" d'énergie, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement.

L'objectif visé est un gain de 50 % par rapport à une consommation courante d'énergie, classant le Périscolaire Europe parmi les bâtiments dits "économes", de Classe A, au regard de l'Etiquette Énergie.

Différents procédés innovants dans sa construction ont été adoptés :

- Ossature bois,
- Isolation insufflée de ouate de cellulose,
- Toiture végétalisée rafraîchissante,
- Ventilation double flux avec récupérateur de chaleur,
- Façade rideau avec vitrage performant,
- Protections solaires,
- Eclairage basse consommation,
- Chaudière gaz à condensation,
- Plancher chauffant.

L'ouverture du Centre Périscolaire est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2010.
Des portes ouvertes seront organisées afin que chacun puisse découvrir ce nouvel équipement municipal.

Piscine intercommunale : *la construction avance bien !*

Juillet 2009

Août 2009

Une nouvelle balayeuse

pour assurer la propreté des rues

La Mairie vient de se doter d'une nouvelle balayeuse ramasseuse afin de remplacer deux machines devenues obsolètes. Le cahier des charges de cet achat a été établi de manière rigoureuse avec des critères spécifiques comme le coût d'entretien, les capacités techniques de l'engin mais aussi et surtout des critères écologiques. En effet, cette balayeuse d'un fonctionnement relativement basique, permet de balayer avec une quantité d'eau très limitée (uniquement pour l'humectage afin d'éviter de soulever trop de poussière) en rejetant peu de poussière dans l'air grâce à un système de filtration breveté. Les agents municipaux de l'équipe propreté du Pôle logistique et technique effectueront une tournée hebdomadaire sur des secteurs prédéfinis, de manière à ce que l'ensemble de la ville soit balayé au moins une fois par semaine. Des priorités pourront bien évidemment être données sur les axes principaux en fonction d'événements spécifiques comme la chutes des feuilles, les manifestations.

Parc d'Activités du Thal : *diagnostic archéologique*

Reconnaissances archéologiques

Une nouvelle étape vers l'extension du Parc d'Activités du Thal a été franchie fin octobre. Une campagne de comptage du Grand Hamster, mammifère protégé par un Traité International, s'est avérée infructueuse, attestant l'absence d'impact du projet sur la protection de l'animal. Des fouilles archéologiques préventives, conduites par les équipes du Pôle Rhénan d'Archéologie, démarche obligatoire avant tout projet d'aménagement, n'ont pas mis en évidence la présence de vestiges anciens, qui auraient nécessité des investigations supplémentaires. Une fois le permis d'aménager obtenu, la commercialisation des terrains auprès des entreprises intéressées pourra commencer au courant de l'année 2010.

Octobre 2009

Vue aérienne

Décembre 2009

Bassin Petite Enfance (premier plan) et Bassin loisir (au fond)

Place du Marché :
de nouveaux pavés

Au courant du mois de septembre, le jointoiement des pavés de la Place du Marché a été refait. En effet, un jointoiement en résine a été posé afin d'assurer une plus grande tenue des pavés et garantir un meilleur confort de marche aux Obernois et aux nombreux visiteurs. Ces travaux ont également permis de mettre en place les gaines qui serviront à l'éclairage pendant les festivités. Le montant de ces travaux s'élève à 59 500 € HT.

Les travaux réalisés par parcelles

Obernai -Bischoffsheim :
une nouvelle piste cyclable

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE

Depuis la mise en place de son Plan Vélo Intercommunal en 2002, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile a déjà réalisé plusieurs pistes cyclables, afin de relier les communes entre elles, favorisant ainsi l'utilisation des modes de déplacement doux. Aujourd'hui, c'est l'itinéraire cyclable Obernai – Bischoffsheim qui est en train d'être aménagé.

Les travaux sur le « Bischoffsheimerweg » ont débuté le 23 novembre dernier pour une durée de 4 semaines. La réalisation de cette piste cyclable s'intègre également dans une perspective de développement durable puisque la solution COMPOMAC V proposée par l'entreprise Burger, titulaire du marché, utilise un liant végétal pour la fabrication des enrobés et émet donc moins de gaz à effets de serre.

Pose de l'enrobé

FRANS BONHOMME à Obernai

FRANS BONHOMME est née en 1955, d'une entreprise de négoce traditionnel créée à Tours, son actuel siège social, par Monsieur Frans BONHOMME. A partir de 1962, l'extension nationale démarre avec l'ouverture des quatre premiers dépôts.
Aujourd'hui, c'est un réseau de distribution composé d'environ 400 agences locales, dont le Président Directeur Général est Caroline GREGOIRE SAINTE MARIE.

Les principaux clients de FRANS BONHOMME sont des acteurs "professionnels" tels que des entreprises du Bâtiment Travaux Publics, des Collectivités Territoriales, des Petites et Moyennes Entreprises, ainsi que des artisans.
La société s'est implantée à Obernai en janvier 2009. Ce choix est né de la volonté de pouvoir mieux desservir les Terres de Sainte-Odile, Molsheim, la Vallée de la Bruche et le Sud du Bas-Rhin, puisque chaque agence a un champ d'action à l'échelon local.
A Obernai, c'est Régis FREYERMUTH qui est le Responsable d'agence. Il dirige également celles de Mundolsheim, Illkirch et Sélestat. Sur l'ensemble de ces quatre sites, ce sont vingt-cinq personnes, dont quinze sédentaires et dix commerciaux, qui font vivre FRANS BONHOMME. A Obernai, en 2009, on compte trois personnes sédentaires et trois commerciaux. D'ici à la fin 2010, il est même prévu d'embaucher une ou deux personnes.

Les trois segments de marché de FRANS BONHOMME sont les suivants :
- Chauffage, plomberie et sanitaire,
- Bâtiments, gros oeuvre, espaces verts,
- Travaux publics.

En termes de collectivités territoriales, FRANS BONHOMME travaille notamment avec la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Le milieu dans lequel évolue FRANS BONHOMME est très concurrentiel, mais l'entreprise se porte bien, grâce à sa position de leader en France. D'ailleurs, la société propose sans cesse à ses clients de nouvelles gammes de produits, notamment dans les secteurs de l'énergie renouvelable, des pompes à chaleur... Elle innove aussi dans le domaine des "plastiques", offrant une plus grande facilité de mise en oeuvre, afin de remplacer, petit à petit, les systèmes béton, plus contraignants.

Les produits FRANS BONHOMME sont 100% recyclables et sont eux-mêmes fabriqués, en grande partie, avec des produits recyclés.
Par exemple, les gaines qui entourent les câbles électriques sont notamment fabriqués avec des flacons de shampoing ou de gel douche, eux-mêmes lavés, broyés puis refondus, avant d'être mis en forme.

Un autre atout de l'entreprise obernoise vient du service de livraison sur chantier de ses produits, réalisé à l'aide d'un camion et d'une camionnette, qu'elle a acquis.

Le bricolage étant de plus en plus prisé parmi les particuliers, FRANS BONHOMME commercialise des gammes de produits spécifiques à l'habitation, comme des tubes PVC pression pour piscine, qu'on ne retrouve pas forcément dans les Grandes Surfaces de Bricolage. Ainsi, les particuliers sont les bienvenus chez FRANS BONHOMME, où ils trouveront des conseils avisés auprès des vendeurs comptoir.

FRANS BONHOMME
53, rue du Général Leclerc - 67210 Obernai
Tél. : 03 88 04 06 00 - Fax. : 03 88 04 06 01
E-mail : dep551@depot.fransbonhomme.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

L'Hôpital d'Obernai : *Les services de Soins de Suite et de Réadaptation et de médecine gériatrique*

Il y a un an, le journal municipal vous présentait l'ensemble des activités de l'Hôpital Civil d'Obernai.
Reparler de l'Hôpital aujourd'hui, c'est réaffirmer sa place au sein de l'offre de soins de proximité, grâce à:

- ***ses activités ambulatoires (policlinique-radiologie dont des consultations spécialisées, Centre Périnatal de Proximité, prise en charge psychiatrique en lien avec le Centre Hospitalier d'Erstein),***
- ***son mode hébergement au sein de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD),***
- ***ses prises en charge en hospitalisation complète dans ses services de médecine et de soins de suite et de réadaptation (SSR).***

L'année 2009 a permis de consolider ces deux types d'activité, en court (médecine) et moyen séjour (SSR), tout en renforçant les liens avec les médecins généralistes d'Obernai.

LE SERVICE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION SSR.

- Médecin coordonnateur : Dr Dufour
- Capacité d'accueil : 10 lits
- Secrétariat : 03 88 95 14 52

La prise en charge médicale de ce service, ouvert le 24 novembre 2008, est assurée par une équipe de médecins libéraux sous la responsabilité du médecin coordonnateur.

Les missions du service :

- Prendre en charge en hospitalisation complète des patients âgés pour des soins de suite et de réadaptation,
- Répondre à un besoin d'hospitalisation de proximité.

Orientations particulières :

- Soins médicaux curatifs ou palliatifs,
- Ajustement des thérapeutiques, de renutrition, de diagnostic et de traitement des pathologies déséquilibrées,
- Rééducation et réadaptation pour limiter les handicaps psychiques, sensoriels, cognitifs et comportementaux : plateau de kinésithérapie, prise en charge pluriprofessionnelle,
- Maintien de l'autonomie, de l'information et soutien des aidants.

Les admissions sont prononcées soit par entrée directe soit par transfert d'un autre hôpital. La prise en charge est articulée autour d'un projet thérapeutique individualisé et adaptée en fonction des besoins de chaque patient.

La salle de kinésithérapie

En liaison avec le service de soins de suite et de réadaptation, les services de médecine offrent une double prise en charge originale, gériatrique (27 lits) et polyvalente (12 lits).

LE SERVICE DE MEDECINE POLYVALENTE

- Chef de service : Dr Sagez
- Capacité d'accueil : 12 lits
- Secrétariat : 03 88 95 14 52

Les missions du service :

- Accueillir des patients relevant de la discipline "médecine interne polyvalente",
- Assurer le diagnostic et/ou la prise en charge thérapeutique,
- Répondre à un besoin d'hospitalisation de proximité.

Orientations particulières :

- Traitement de certaines pathologies cardio-vasculaires,
- Prise en charge du diabète et de ses complications,
- Prise en charge de certaines conduites addictives.

Activités complémentaires :

- Consultations (Sur rendez-vous),
- Hémochromatose : saignées, consultations,
- Corticothérapie parentérale (SEP), autres thérapeutiques...,
- Addictologie.

LE SERVICE DE MEDECINE GERIATRIQUE

Chef de service : Dr Carcenac
Capacité d'accueil : 27 lits
Secrétariat : 03 88 95 14 66

Consultations sur RDV les mardis après-midi

Les missions du service :

- Accueillir des patients relevant de la discipline "médecine à orientation gériatrique" (admissions programmées et non programmées),
- Assurer le diagnostic et/ou la prise en charge thérapeutique,
- Répondre à un besoin d'hospitalisation de proximité,
- Assurer la continuité des soins 24h/24 par la présence d'un médecin interne ou sénior.

Les orientations particulières :

- Bilan somatique et cognitif,
- Evaluation de l'autonomie avec mise en place des aides au retour à domicile,
- Orientation en soins de suite et de réadaptation (SSR) ou en structures d'hébergement,
- Conseils aux aidants.

Les activités complémentaires

- Prise en charge des plaies chroniques et des ulcères,
- Accompagnement de fin de vie (soins palliatifs).

Nouvel hôpital : *les fouilles archéologiques sur le futur emplacement*

Fin novembre, des fouilles archéologiques préventives ont été menées sur l'emprise du futur hôpital, située au sud de la caserne de pompiers. En l'absence de résultats intéressants en matière historique, le projet de construction de l'hôpital continue. Les travaux de viabilité seront réalisés début 2011 et le lauréat du concours d'architecte, qui vient d'être lancé, sera connu dès le printemps 2010. Viendra ensuite le lancement des appels d'offres pour les marchés de la construction, qui débutera en 2011 afin d'ouvrir ce nouvel établissement dans les meilleurs délais.

Pass'O

Dans le cadre du renouvellement du contrat de Délégation de Service Public du transport public urbain, la Ville d'Obernai a décidé de faire confiance à un nouvel opérateur de transport pour gérer et exploiter son réseau de bus Pass'O. C'est ainsi que Keolis Obernai vient de se voir attribuer cette délégation pour une durée de 8 ans.

Après un diagnostic du réseau actuel et une analyse fine des enquêtes menées auprès de la population mais aussi des entreprises obernoises, Keolis Obernai propose, en accord avec la Municipalité, de développer le réseau Pass'O en plaçant le client au cœur de ses préoccupations et de ses engagements.

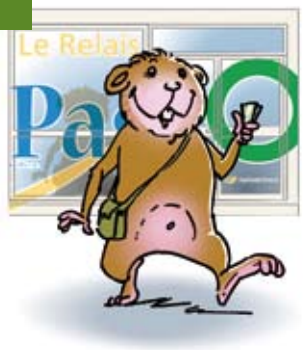

LE RELAIS PASS'O S'INSTALLE À LA GARE

La gare SNCF devient un pôle d'échange multimodal avec l'implantation de l'agence commerciale Pass'O.

De nouveaux horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 9h30 à 12h

Alsa+ job

Alsa+ campus

DES OFFRES COMBINÉES PASS'O / SNCF

Les abonnements Alsa+ Job et Alsa+ Campus du TER continuent de se combiner avantageusement avec les abonnements Pass'O.

PLUS DE CORRESPONDANCES AVEC LE TER

La ligne du réseau Pass'O sera en correspondance avec la quasi-totalité des TER permettant ainsi des déplacements faciles et simples tout au long de la journée.

ter ALSACE

2010 : Pass'O évolue en 4 phases

- **Phase 1 :** Légères modifications sur le tracé de la ligne actuelle et nouvelle tarification (baisse des titres annuels, le Pass annuel adultes passe de 120 à 100 € et le Pass annuel jeunes de 80 à 50 €) et mise en place de Flex'O ➔ **Janvier 2010**
- **Phase 2 :** Mise en place d'une nouvelle billettique (Sans contact avec des badges) ➔ **Mars 2010**
- **Phase 3 :** Mise en place de Pass'O+ le nouveau service de transport à la demande ➔ **Avril 2010**
- **Phase 4 :** Mise en place de la nouvelle ligne. ➔ **Septembre 2010**

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES ENTREPRISES

Flex'O sera un service de transport à la demande dédié aux salariés des entreprises de la ZI Nord, qui fonctionnera sur des plages horaires plus larges que le réseau Pass'O. Les tarifs de ce service seront les mêmes que ceux de la ligne régulière.

UN NOUVEAU SERVICE POUR DESSERVIR PLUS DE QUARTIERS

Pass'O+ sera un service à la demande qui permettra de desservir les quartiers d'Obernai non desservis par la ligne principale.
Les tarifs de ce service seront les mêmes que ceux de la ligne régulière.

PASS'O ÉVOLUERA AVEC LA VILLE

Plusieurs projets sont en cours de réalisation sur Obernai et le réseau Pass'O en a tenu compte dans l'évolution de la ligne de bus. Cette ligne desservira la future piscine intercommunale (ouverture 2010), le nouveau centre hospitalier et ultérieurement le Parc des Roselières.

Plan du réseau à partir du 4 janvier 2010

Les tarifs

Titres	Fréquence d'utilisation	Bénéficiaires	Validité	Tarifs	Point de vente
Ticket 1 voyage	Occasionnellement et / ou irrégulièrement	Tout public	Valable pour un trajet unique avec une correspondance dans l'heure entre la ligne régulière et le service de Transport à la Demande (TAD)	0,50 €	A bord des véhicules
Ticket journée	Occasionnellement mais plusieurs fois le même jour	Tout public	Valable le jour de la validation pour un nombre de trajets illimités	1,50 €	A bord des véhicules et au Relais Pass'O
Carte 10 voyages	Occasionnellement et/ou irrégulièrement	Tout public	Valable pour 10 voyages	4 €	A bord des véhicules et au Relais Pass'O
Pass mensuel adultes	Régulièrement certains mois (+ de 2 trajets/jour - 5 fois / semaine)	Tout public à partir de 20 ans révolus	Valable pour un nombre de trajets illimités sur un mois calendaire	15 €	Relais Pass'O
Pass mensuel jeunes	Régulièrement certains mois (+ de 2 trajets/jour - 5 fois / semaine)	Jusqu'à 20 ans révolus	Valable pour un nombre de trajets illimités sur un mois calendaire	9 €	Relais Pass'O
Pass annuel adultes	Régulièrement certains mois (+ de 2 trajets/jour - 5 fois / semaine)	Tout public à partir de 20 ans révolus	Valable un an à partir de la date d'émission pour un nombre de trajets illimités	100 €	Relais Pass'O
Pass annuel jeunes	Régulièrement certains mois (+ de 2 trajets/jour - 5 fois / semaine)	Jusqu'à 20 ans révolus	Valable un an à partir de la date d'émission pour un nombre de trajets illimités	50 €	Relais Pass'O
Carte d'abonnement et duplicata	Etablissement ou renouvellement en cas de perte ou de vol			2 €	Relais Pass'O

“Les Amis des Pensionnaires *des Berges de l’Ehn et du Pavillon Saint-Vincent” au service des séniors*

Appel aux bonnes volontés

Vous avez un peu de temps et de disponibilité à consacrer à nos aînés ? N’hésitez plus, rejoignez l’équipe de bénévoles des Amis des Pensionnaires des Berges de l’Ehn et du Pavillon Saint-Vincent.
Elisabeth Dehon Tél. 03 88 95 31 33

Il y a plus de 22 ans déjà, naquit l'idée de créer une association au service des pensionnaires de la Maison de retraite “les Berges de l’Ehn” et du Pavillon Saint Vincent pour promouvoir l'animation et les loisirs des séniors.
Une fois les statuts déposés en 1992, un appel aux bénévoles fut lancé. Ces derniers devaient être prêts à donner de leur temps et de leur serviabilité pour aider nos aînés. De nombreuses personnes ont répondu “présent” et une charte du bénévole fut rédigée pour clarifier et faciliter les relations entre le personnel de l'Hôpital et les familles des résidents .

Actuellement, quelques bénévoles accompagnent les pensionnaires du Pavillon Saint Vincent pendant les repas de midi et du soir, d'autres s'investissent dans des tâches plus récréatives à la Maison de retraite comme par exemple : jeux de cartes, tricot, sorties, visites avec les animatrices (Europa-Park, Mont Saint-Odile, voyage en péniche, Paris en TGV).

L’association a également la chance d'avoir une chorale et un musicien pour fêter les anniversaires et organiser une animation chants tous les 15 jours ; une messe est aussi célébrée tous les vendredis à 16 h dans la salle à manger.

L'association vit grâce aux dons privés, aux soutien des associations caritatives et à une subvention de la Ville. Une fête annuelle avec tombola permet également de collecter des fonds, ce qui a permis l'amélioration du confort des deux maisons avec la participation à l'achat de la climatisation après la canicule de 2003, l'achat d'une sonorisation et d'un orgue pour l'animation des fêtes, et de plusieurs postes de télévision.

Atelier de travaux pratiques

Après-midi récréative

Célébration d’anniversaires avec la chorale

Sortie estivale

Voyage au fil de l’eau en péniche à la fin de l’été, sous un soleil radieux. Les pensionnaires et les accompagnateurs se sont promenés sur le canal de la Marne au Rhin en passant les différentes écluses avant d’arriver au plan incliné d’Artzwiller.

Un cuisinier accompagnait le groupe chaque jour. Au départ d’Obernai, le minibus de la Ville a transporté les personnes jusqu’à l’embarcadère. Le voyage fut entièrement pris en charge par l’association grâce à des subventions diverses et des dons de particuliers.

Le canal de la Marne au Rhin

La Halle Gruber :

une architecture Art nouveau

La Halle Gruber, actuellement implantée sur le parking des Remparts, est l'ancienne salle des fêtes de la Brasserie Gruber, située autrefois à Koenigshoffen.

L'histoire de la Brasserie

La Brasserie Gruber fut fondée en 1855 par David Gruber. La mise au point de sa bière "Bock", une bière blonde et pâle, fit sa renommée. À la fin du 19ème siècle, la brasserie produisait plus de 100.000 hl de bière et possédait 60 wagons glacières lui permettant d'acheminer la bière vers le reste de la France et notamment vers Paris par trains spéciaux. Mais après la guerre de 1870, toute exportation en dehors de l'Alsace fut interdite et les Allemands introduisirent leur bière, limitant ainsi à l'Alsace la production et la consommation de la bière Gruber. Après l'Armistice de 1918, la bière Gruber put reprendre son essor. En 1959, la brasserie fusionna avec la brasserie du Pêcheur située à Schiltigheim, puis cessa ses activités en 1965. Le site se transforma alors en "Parc d'Activités Gruber".

L'histoire de la Halle

La Halle fut construite pour abriter la salle des fêtes populaires de la brasserie Gruber dont les installations étaient attenantes au terrain. Construit dans le "style nouille"*, cet exemplaire absolument unique est l'œuvre des architectes Berninger (1856-1926) & Krafft (1861-1927), créateurs également des villas Schützenberger et Knopff à Strasbourg. Dénommée le "Grand Turc", la Halle était située au numéro 69 de la route des Romains, derrière le restaurant du même nom, qui était un haut lieu nocturne du Strasbourg populaire d'avant la Première Guerre Mondiale.

Carte postale extraite du livre de Louis LUDES, "Cronenbourg, Koenigshoffen, Montagne-Verte vers 1900", Le Verger éditeur, 1991.

Une architecture intéressante

Ce bâtiment est un exemple caractéristique et très original de l'architecture métallique de la fin du 19ème siècle. La Halle comporte 9 fermes** composées chacune de 3 poteaux d'appui en fonte et d'une console pour le dernier appui. Sa dimension totale est de 36,20 x 18,61 m, soit une superficie de 673 m². Le plan rectangulaire correspond à une nef centrale de 11,37 mètres de longueur et à deux bas-côtés de 3,62 mètres de largeur.

Le sauvetage de la Halle

Après la fermeture de la brasserie, un magasin de meubles exploita pendant quelques années la halle, avant de cesser ses activités.
En 1985, elle échappa de peu à la destruction grâce aux efforts de l'architecte Paul Maechel. À l'origine, la Halle était complètement fermée, mais comme seule la structure métallique présentait un intérêt, tous les autres éléments, tels que la couverture et la charpente en bois qui recouvraient l'ossature, les murs extérieurs et les aménagements intérieurs n'ont pas été gardés. La Halle fut donc reconstruite à Obernai, en mettant en avant l'ensemble des poteaux et poutres en métal visibles autrefois de l'intérieur.

La Halle aujourd'hui

Le grand parking des Remparts est indispensable pour assurer le stationnement de plusieurs centaines de véhicules à proximité du centre-ville. La Halle Gruber permet également, tout au long de l'année, d'organiser quelques importantes manifestations. La proximité de la salle des fêtes et l'espace de la Halle Gruber, constitue une vraie synergie dans le cadre de ces manifestations.

*Style nouille : une des dénominations du style Art nouveau

**Fermes : assemblages de pièces de métal triangulées, placées à intervalles réguliers pour supporter les versants du toit.

Histoire de basket *avec la SIG*

Mercredi 18 novembre, 14h30, parking du stade de foot, le début d'une belle après-midi pour une soixantaine de jeunes basketteurs... Le bus arrive, se remplit, direction Strasbourg et son Hall Rhénus pour rencontrer les professionnels de la SIG.

Nous sommes tout d'abord accueillis par le responsable marketing, qui nous explique le déroulement de l'après-midi, et nous accompagne jusqu'aux vestiaires.

Enfin le moment magique arrive : l'arrivée sur le parquet. La salle est presque vide, quelques parents et accompagnateurs garnissent les abords du terrain et les premiers rangs des gradins. L'assistant coach de la SIG (Olivier Weissler) et ses protégés nous rejoignent, pour une présentation de l'équipe pro, avant d'aller s'échauffer.

Nous sommes ensuite répartis en quatre groupes, en fonction de notre taille. Les plus petits révisent les double-pas et les shoots sur des petits paniers, pendant que les plus grands se perfectionnent au dribble. Ce sont les pros qui dirigent les groupes, et qui nous donnent de très bons conseils.

Après une heure et demie d'effort, notre coach du jour nous annonce la fin de l'entraînement et nous remet une casquette aux couleurs de la SIG. Avec le t-shirt déjà reçu plus tôt, nous sommes bien équipés pour affronter ces grands joueurs et leur demander des dédicaces.

C'est avec le sourire que tous les jeunes Obernois sont rentrés chez eux, la tête pleine de souvenirs. Nous tenons tous à remercier chaleureusement les responsables de la SIG pour nous avoir permis de découvrir l'univers des professionnels, ainsi que les joueurs pour leur grande disponibilité.

Nous avons également eu une autre grande surprise : une équipe de France 3 était présente pour présenter les journées "Promo Basket" de la SIG. Ce reportage a bien expliqué l'état d'esprit de ce genre d'après-midi, aussi bien du côté des jeunes que des pros, le tout avec des interviews à l'appui.

Guillaume Boehringer

Retrouvez les photos de cette journée, les interviews d'Olivier Weissler et Steeve Essart ainsi que le reportage de France3 sur le site du CAO : www.cao-basket.fr

Exposition *"Emergences"*

La Médiathèque Municipale accueille jusqu'au 9 janvier 2010 l'exposition "Emergences" de Myriam Kotrys et d'Alexandra Ledermann.

Médiathèque Municipale d'Obernai
Maison de la Musique et
des Associations
Cour Athic
www.obernai.fr
Tél. 03 88 95 18 20

Médiathèque d'Obernai

Du 1er au 26 février 2010

Rentrée scolaire 2010 : *inscriptions à partir du 1er février*

Les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires d'Obernai se dérouleront du 1er février 2010 au 26 février 2010 à l'accueil de la mairie.

Les parents se présenteront munis :
• du livret de famille ou de tout autre document attestant la filiation de l'enfant,
• d'un justificatif de domicile de moins de trois mois,
• du carnet de santé de l'enfant,
• pour l'inscription en école maternelle, d'un certificat médical attestant de l'aptitude de l'enfant à fréquenter l'école,
• du certificat de radiation pour les enfants scolarisés dans une autre commune ou dans une autre école,
• en cas de séparation ou de divorce, la copie ou l'extrait de jugement stipulant les modalités de garde de l'enfant.

La fiche d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie et sur le site de la ville www.obernai.fr).

Une information relative à l'enseignement bilingue français/allemand est à la disposition des parents intéressés. Un formulaire spécifique est prévu pour l'inscription en section bilingue.

Attention: Pour les enfants qui fréquentent actuellement les écoles maternelles et qui sont admis au cours préparatoire, il faudra procéder à une nouvelle inscription pour l'admission à l'école élémentaire.

Pour voter en 2010, *pensez à vous inscrire !*

Les administrés de nationalité française, majeurs ou atteignant leur majorité au 28 février 2010, jouissant de leurs droits civiques et domiciliés à Obernai, sont invités à s'inscrire sur les listes électorales **avant le 31 décembre 2009** pour pouvoir voter dès 2010.
Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à l'accueil de la Mairie muni d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile.

- Les jeunes Français, âgés de 18 ans entre le 1er mars 2009 et le 28 février 2010, inscrits d'office au titre de l'article L11-1 du Code Electoral, sont invités à vérifier leur inscription en Mairie.
- Les personnes ayant changé de domicile au sein même d'Obernai sont également priées de le signaler en Mairie.

Naissances

Août 2009 : Iéléna AUDOUX, Alison et Louise COULIBALY-CLADEN, Lucas HAMM, Enzo SCHWOOB, Jérémy ZOLVER, Kelyan BECHTOLD, Mila GAJIC, Augustin PRIAUX, Louise ARHANCHIAGUE, Esmanur VURAL, Eda-Su LEFEBVRE, Mustafa ECEL.

Septembre 2009 : Jarod MONFORT-BOCEREAN, Martin STAB, Sarah HUFFLING, Ahmet UTU, Faustine PETITNICOLAS, Antonio RODRIGUEZ, Maya MISSEMER, Chloé WEBER, Thomas DUQUENOIS.

Octobre 2009 : Tolga EMEKLI, Ahmet-Ermann KURT, Alexane DACIC, Nisa ILTER, Serkan ÖZDEMIR, Efa YILDIZ.

L' Agenda 2010 est arrivé !

Toujours très utile et très demandé, l'Agenda 2010 vous permettra, comme chaque année, de trouver les coordonnées à jour de l'ensemble des services de la Ville, des établissements scolaires, des associations et des professionnels de santé. L'Agenda sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres avant la fin décembre. Si éventuellement début janvier, vous ne l'aviez toujours pas reçu, vous pouvez venir en retirer à l'accueil de la Mairie ou à l'Office de Tourisme.

Pour toutes modifications à effectuer dans l'agenda 2011 : Service Communication de la Mairie avant fin septembre 2010 - Tél. 03 88 49 95 71 - Courriel : com@obernai.fr

Le recensement, chacun de nous y trouve son compte

Une partie de la population de notre commune sera recensée entre le 21 janvier et le 27 février 2010.

L'enquête de recensement annuelle permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population. Ainsi, vous pouvez être recensé cette année mais pas un membre de votre voisinage.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.
Il vous remettra :

- une feuille de logement,
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé,
- une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 27 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez le coordonnateur communal au 03 88 49 98 42.

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr.

Le coin des souvenirs...

1859 : Le Beffroi et l'Hôtel de Ville, par Adolphe BRAUN

2009 : la même prise de vue 150 ans après

Idées cadeaux pour Noël

Abonnement Pass'O, déplacez-vous en toute liberté

Faites plaisir à vos proches tout en participant à la protection de l'environnement, en offrant un abonnement annuel au Pass'O.

- Pass Annuel Jeunes : 50 €
- Pass Annuel Adultes : 100 €

Relais Pass'O - Rue de la Gare
Téléphone : 0 800 500 55
(appel gratuit depuis un poste fixe)
www.passo.fr

Abonnement à la Médiathèque

Offrez des moments de détente aux petits et grands en les abonnant à la Médiathèque Municipale d'Obernai pendant un an.

Médiathèque Municipale d'Obernai
Maison de la Musique et des Associations
Cour Athic
Tél. 03 88 95 18 20
www.obernai.fr

Le Bus des Régions "Tous au Numérique" à Obernai

Ce bus a pour vocation d'aller à la rencontre des téléspectateurs afin de communiquer, d'informer et de donner les explications nécessaires sur le passage à la télé tout numérique. Il sera présent à Obernai, Place du Marché, le jeudi 14 janvier 2010, lors du Marché hebdomadaire, de 7h à 14h.

D'autre part, dans le cadre de cette tournée des Régions, une équipe de 12 personnes (appelées Guides) sillonnera les rues d'Obernai directement à la rencontre des Obernois et des passants. Ils seront particulièrement présents Place André Néher, de 8h à 9h30, Place de l'Eglise, de 10h à 11h30, et Place du Beffroi, de 11h45 à 12h30.

L' Alsace en route pour la télé tout numérique

Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : Êtes-vous prêt ?

Avec le passage à la télévision tout numérique, tous les foyers alsaciens devront adapter leur installation avant le 2 février 2010, pour continuer à réceptionner des chaînes. A cette date, la diffusion du signal analogique s'éteindra, et les foyers non équipés en numérique, recevant les chaînes en analogique par l'antenne râteau ne recevront plus aucune chaîne.

Si vous apercevez sur votre écran des bandeaux d'information portant la mention :
« Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 02/02/2010. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr », c'est que vous êtes équipés en analogique et que vous devez adapter votre équipement, pour continuer à recevoir des chaînes en passant au numérique,

Ainsi, pour recevoir la télévision numérique, plusieurs dispositifs existent :
- par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT,
- par le satellite (deux offres sans abonnement existent, TNTSAT et FRANSAT),
- par le câble ou l'ADSL (offres payantes), si le foyer est relié à ces réseaux.

Pour résumer :

1. Vous avez déjà équipé votre foyer en numérique (donc vous ne voyez aucun bandeau d'information défiler) et vous captez déjà la TNT, par n'importe quel dispositif ?
- Pas de démarche particulière, si ce n'est une recherche des chaînes ("mise à jour des chaînes") après le 2 février 2010. Certaines fréquences pourront avoir été modifiées.

2. Votre foyer est équipé en analogique : vous n'avez que quelques chaînes (les 6 principales) et vous voyez les bandeaux d'information défiler ?
- Pour continuer à recevoir des chaînes, vous devez adapter votre foyer à une réception en numérique (cf. les dispositifs cités précédemment). Après vous être équipés, vous devrez effectuer une recherche des chaînes après le 2 février 2010.

3. Comme la plupart des Obernois, votre foyer est équipé en analogique et vous avez un abonnement payant chez Estvidéo/Numéricâble ?
- Pas de démarche particulière. Toutefois, si vous souhaitez recevoir l'intégralité des chaînes TNT, il vous faudra compléter votre installation avec un adaptateur TNT.

Pour toute question, France Télé Numérique recommande de s'adresser en priorité aux professionnels, antennistes et revendeurs, signataires de la charte et agréés « tous au numérique ». Un centre d'appel (**0 970 818 818***) et un site internet (**www.tousaunumerique.fr**) sont également disponibles. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur les équipements, sur les aides disponibles et les points d'information dans la région.

**** 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h***

France Télé Numérique vous donne rendez-vous à Obernai

Perspectives 2010 : budget de la Ville d'Obernai

Notre groupe proposera lors de la séance du Conseil Municipal du 21 décembre, le principe de coopération avec l'Association Adèle de Glaubitz, pour rénover le Château de Hell, afin d'y accueillir ultérieurement 40 enfants autistes. Quelle chance pour la Ville d'Obernai d'entrevoir un tel projet, que nous soutenons bien entendu de tout cœur. Pour la 6ème année consécutive, notre groupe proposera de maintenir les taux en vigueur pour les 4 taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti et taxe professionnelle). En 2009, nous aurons baissé la dette de la Ville de près de 400.000 €. Nous continuons à travailler très activement à la réalisation d'économies dans le budget de fonctionnement, afin de soutenir l'investissement.
En 2010, les travaux du parc d'activités du Thal se poursuivront pour accueillir le plus rapidement possible de nouvelles PME-PMI. Le dernier bâtiment «lustucru» sera démoli. Nous proposons la réfection complète de la voirie du boulevard d'Europe en sécurisant les intersections. La programmation de la nouvelle crèche halte-garderie sera poursuivie.
Le Président Mitterrand avait qualifié la taxe professionnelle «d'impôt imbécile». Le Président Chirac souhaitait la réformer. Résultat : après 14 ans «d'années Mitterrand» et 12 ans «d'années Chirac», personne n'a osé réformer cet impôt unique au monde dans son principe, pénalisant toutes les personnes qui entreprennent, qui innovent et qui créent des emplois. Cette taxe sera remplacée par la CET (Contribution Economique Territoriale). Ainsi, les industries manufacturières et de nombreuses PME verront leur contribution diminuer. En revanche, les grands groupes financiers et bancaires, qui réalisent des profits, quelquefois "indécents", devront contribuer plus fortement grâce à cette CET. La CET contribuera à ne pas continuer de désindustrialiser la France.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Pour disposer de plus d'informations, rejoignez-nous sur www.pourobernai.fr ou www.bernardfischer.fr.

Bernard Fischer, Catherine Edel, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Armand Widmann, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlé, Dominique Bergeret.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

Suppression de la taxe professionnelle : sale coup pour les Obernois.

La taxe professionnelle était la principale ressource financière des collectivités locales.
En décidant arbitrairement sa suppression, le président Sarkozy fait preuve d'une profonde méconnaissance du fonctionnement des communes, et d'un profond mépris à l'encontre de leurs élus, qui consacrent leur temps aux défis de la vie quotidienne : logements, crèches, écoles, transports, sport, culture, ordures ménagères, etc.
Jusqu'à présent, les impôts locaux à Obernai et à la communauté de communes du Pays de Sainte-Odile, étaient, en gros, supportés à 40% par les ménages et à 60% par les entreprises.
Dans son scénario le plus optimiste, la réforme de la taxe professionnelle ferait passer (pour notre commune) à 65 % la part des ménages et à 35 % la part des entreprises.
Supprimer une fraction importante des recettes fiscales, c'est contraindre les élus à diminuer les services et les investissements, ou à faire les poches des Obernois, à moins qu'il ne faille appliquer les deux solutions : diminuer les dépenses et augmenter les autres impôts locaux.
Il faudra bien financer et faire fonctionner le futur centre nautique !
Il faudra bien financer la nouvelle crèche, le réaménagement du boulevard d'Europe, le périscolaire Europe et le Pass'O ! Et, malheureusement, renoncer à de futurs équipements.
C'est pour marquer notre mécontentement à l'encontre de ce funeste projet que notre groupe Mieux vivre Obernai s'est associé au groupe majoritaire Avec Bernard Fischer pour Obernai pour adopter une motion solennelle de protestation à l'encontre de la suppression de la taxe professionnelle. En de telles circonstances, il fallait évidemment l'unanimité.
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.
Pour un autre regard sur notre ville, retrouvez nous sur mieuxvivreobernai.com
Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé – Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Hugues Heinrich

Féerie de Noël

Le Marché de Noël vous accueille sur trois places jusqu'au 31 décembre...
Il est ouvert :
- tous les jours jusqu'au jeudi 31 décembre.
- du lundi au jeudi et le dimanche : de 10h à 19h
- du vendredi au samedi : de 10h à 20h,
- le samedi 26 décembre de 14h à 18h,
- du 27 au 31 décembre de 10h à 18h,
- les 24 et 31 décembre de 10h à 16h.

Le Marché de Noël sera fermé le 25/12.

Le Sentier des Gourmandises

Partez à la découverte du savoir-faire des métiers de la bouche "sucrés". Avec également une présentation de sapins décorés à l'ancienne et exposition vente de meubles polychromes, tissus kelsch, couronnes de l'Avent et décorations de Noël. Salle des Saints Patrons - Mairie,jusqu'au 31 décembre.

Exposition de crèches de nos voisins allemands d'Offenbourg-Gengenbach

Présentation d'une vingtaine de crèches issues de la collection de l'association "Krippenfreunde" d'Offenbourg en Forêt Noire. Ces passionnés réalisent eux-mêmes toutes les pièces : les figurines en bois ciselé, les décors en céramique, tissus et éléments naturels... Jusqu'au 31 décembre à l'église saints Pierre et Paul, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Spectacle itinérant "Mystères des Nuits Sacrées"

Spectacle au fil des rues et des places, entre ombre et lumière autour de la magie de Noël.

Dimanche 27 décembre à 17h devant l'Office de Tourisme,

Sculpture sur glace

Des artistes sculpteurs sur glace, Francis Cuny et Dany Gehin, réaliseront en direct des oeuvres glacées sur la place Neher.

Week-end du 19 et 20 décembre tout au long de la journée

Téo vous amène au marche de noël

Pour votre plus grand confort lors des festivités de Noël, la navette de Noël Pass'O est gratuite les samedis, et dimanches jusqu'au 20 décembre :

- au départ des parkings périphériques, du camping-VVF et de la gare, vers le centre-ville,
- aux arrêts Porte Swal, Hôtel de Ville, Beffroi, Etoile, Gare, COSEC, Saint Jean, Camping.

Les dessertes s'effectueront toutes les 30 minutes de 10h30 à 18h30.

Obernai

Entreprendre tous ensemble

Rêvez Noël à Obernai

du 28 novembre au 31 décembre 2009

tourisme-alsace.com ALSACE

france bleu alsace

Région Alsace

Obernai

Office de Tourisme Obernai Pays de Sainte-Odile